

Délibération n° 16.09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt septembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Sebourg, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno Cellier, maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/09/2022

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Freddy SZYMCZAK - Mathilde POLACCI - Thomas HALLUIN – François LO PRESTI - Brigitte HARLAUX - Florence LIENARD - Isabelle DELOBEL.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Absent(e) :

Isabelle HUBLART

Secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

Objet : Création de deux postes d'adjoint technique

Après en avoir discuté, l'Assemblée accepte, à l'unanimité, de créer deux postes d'adjoint technique, l'un à compter du 07.12.2022 à temps complet et un autre à compter du 01.12.2022 pour 27h/semaine.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire,
Thomas HALLUIN

Le Maire,
Bruno CELLIER

Publié sur le site Internet le 23.09.2022
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 22.09.2022
Numéro unique de télétransmission
ID 059-215905597 – 20220920-220922_D1723VD-DE

